

# Projet éolien d'Enfonvelle (52)

Simulation visuelle - depuis la D170 au sud du lieu-dit Moulin de l'Achat, à 1,7 km de l'éolienne la plus proche

LETTRE D'INFORMATION N° 2

Mars 2024

## Un parc éolien sur la commune d'Enfonvelle

Depuis 2017, la société JP Energie Environnement étudie la faisabilité d'un parc éolien sur la commune d'Enfonvelle, en partenariat avec les élus locaux. En mai 2021, la lettre d'information n°1 nous a permis de vous présenter la zone de projet et les études nécessaires au développement (paysagère, acoustique, écologique et mesures de vent). À l'issue des résultats de ces études, différentes variantes d'implantation ont été étudiées et permettent aujourd'hui de définir un projet éolien adapté au territoire et aux enjeux humains et environnementaux du site.

En janvier 2024, le projet de 4 éoliennes s'est poursuivi par le dépôt de la demande d'autorisation environnementale en préfecture de Haute-Marne. Le dossier est désormais en cours d'instruction par les services de l'Etat. Une fois jugée complète et recevable, la demande d'autorisation fera l'objet d'une enquête publique, pendant laquelle l'ensemble des riverains d'Enfonvelle et des communes, dans un rayon de 6 km autour du projet, pourront s'exprimer.

Vous trouverez au sein de cette seconde lettre d'information une synthèse du projet proposé : les caractéristiques, l'implantation et le modèle d'éolienne retenu, des simulations visuelles et des données économiques locales.

Toutes les informations sur le site :  
[www.enfonvelle-52.parc-eolien-jpee.fr](http://www.enfonvelle-52.parc-eolien-jpee.fr)

### Le projet en quelques chiffres

 **4**  
éoliennes

 **7 917**  
personnes alimentées\*

 **8,8**  
MW

 **2028**  
mise en service  
prévisionnelle

\* en considérant 2 223 kWh/personne/an (chauffage compris)

## JPee, ouvre son capital à la Banque des Territoires

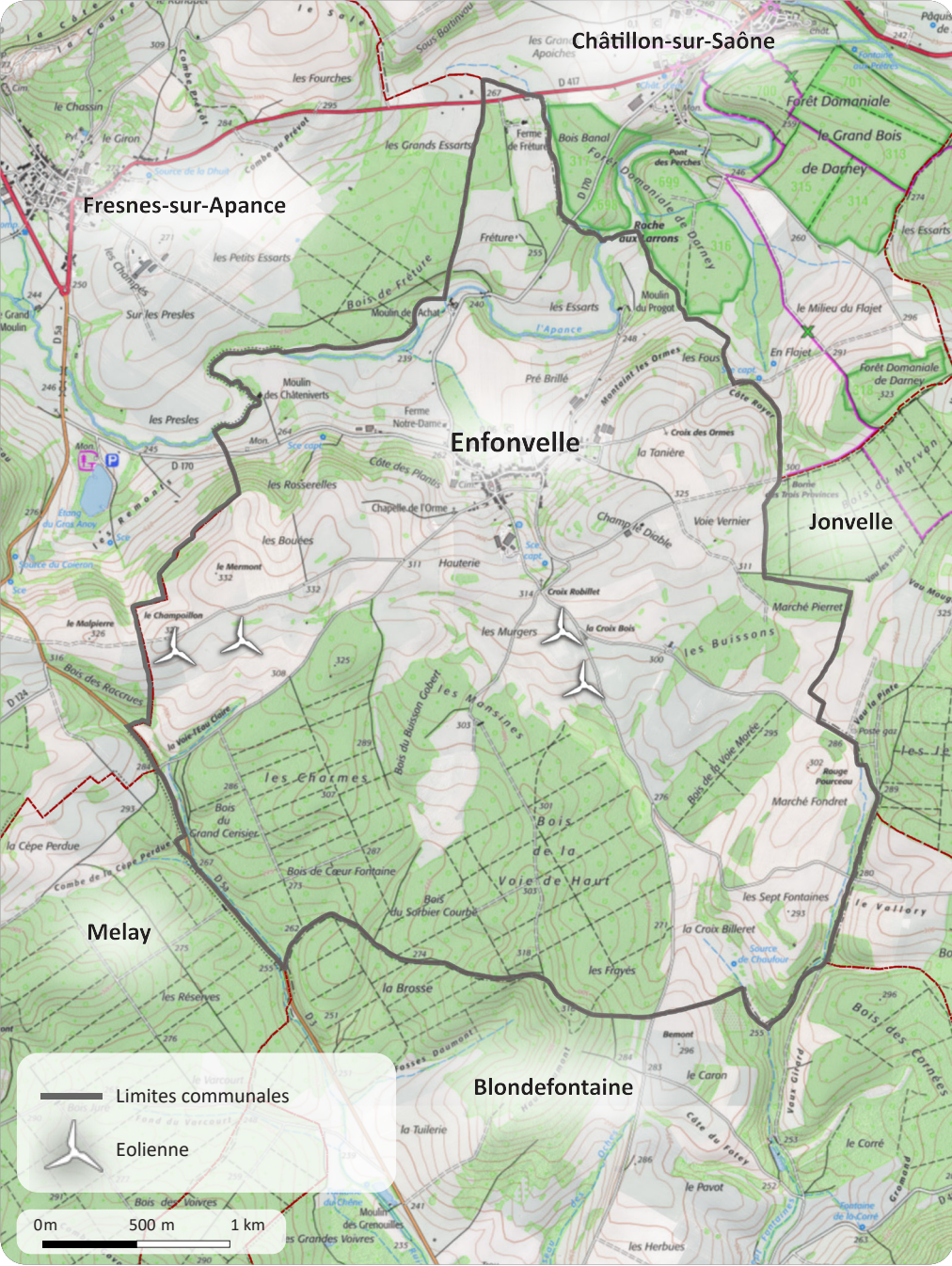
Pour accompagner et accélérer la stratégie de croissance de l'entreprise, en adéquation avec les valeurs communes de JPee, la Banque des Territoires est entrée en juin 2023 au capital de JPee à hauteur de 34 %.

Ce soutien vient renforcer les fonds propres de JPee tout en la confortant dans son positionnement d'Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI) française indépendante.

L'objectif poursuivi par JPee et la Banque des Territoires : doubler l'installation de parcs éoliens et de centrales solaires pour atteindre 1 GW de projets en exploitation en 2026, puis 2 GW à horizon 2030.



Implantation du parc éolien



Intégration paysagère (simulations visuelles)



L'étude paysagère a été menée par les bureaux d'études Indiggo et Géophom. En tout, **44 simulations visuelles** (photomontages) ont été réalisées : depuis les entrées et les sorties de villages et hameaux, depuis les axes routiers et les monuments historiques dans un rayon de 15 de kilomètres autour du projet éolien.

Ces simulations ont contribué à l'analyse des différents scénarii d'implantation. Elles figurent en intégralité dans l'étude d'impact constituant le dossier instruit par les services de l'Etat.

Caractéristiques techniques

|           |                         |                          |
|-----------|-------------------------|--------------------------|
| Éoliennes | Nombre                  | 4 éoliennes              |
|           | Modèle                  | Vestas 110               |
|           | Longueur des pales      | 55 mètres                |
|           | Hauteur en bout de pale | 180 mètres et 165 mètres |
|           | Puissance unitaire      | 2,2 MW                   |
|           | Puissance totale        | 8,8 MW                   |

|                                                                    |                  |
|--------------------------------------------------------------------|------------------|
| Equivalence consommation annuelle par personne (chauffage compris) | 7 917 personnes* |
| Tonnes de CO <sub>2</sub> évitées par an                           | 8 627 tonnes**   |
| Durée de vie                                                       | 25 ans           |

\* En considérant 2 223 kWh/personne/an (chauffage compris)

\*\* Calcul basé 489 g CO2/kWh évités pour l'éolien et le solaire en comparaison avec le mix énergétique européen – Source : RTE



## Retour sur la production électrique 2023: l'évolution du mix énergétique vers des solutions décarbonnées

Le bilan électrique 2023 de RTE, le gestionnaire du Réseau de Transport Électrique français, indique des productions record en éolien et solaire. La production éolienne est profondément ancrée dans le mix énergétique français, étant la 3e source de production électrique, avec une production de 50,7 TWh, soit l'équivalent de 22,8 millions de personnes alimentées.

L'accroissement de la production décarbonnée (nucléaire, hydraulique, éolienne et solaire) a permis de limiter le recours aux combustibles fossiles pour la production électrique : la production thermique fossile a atteint son plus bas niveau depuis 2014 (32,6 TWh).

Ces chiffres montrent que les énergies renouvelables variables (éolien et solaire) occupent d'ores et déjà une part importante dans le mix électrique français. Elles représentent près de 15 % de la production totale, et contribuent également à la sécurité d'approvisionnement. L'éolien a notamment contribué à la sécurité d'approvisionnement lors des saisons froides, permettant de limiter le recours aux centrales alimentées par les combustibles fossiles.

## Les retombées économiques du parc éolien d'Enfonvelle

L'implantation de 4 éoliennes de 2,2 MW générera des retombées fiscales locales annuelles pour le territoire pendant 44 ans d'exploitation :

- 15 000 € environ pour la commune d'Enfonvelle ;
- 36 000 € environ pour la communauté de commune des Savoir-Faire ;
- 22 000 € environ pour le département de Haute-Marne.

Les retombées fiscales régulières générées par les installations éoliennes permettent aux territoires de maintenir des services publics et d'investir (crèches, maisons de santé,...). Compensant en partie la baisse des dotations de l'État, ces ressources contribuent au développement d'infrastructures d'intérêt général qui renforcent l'attractivité des territoires.

### Des exemples d'utilisation des retombées économiques



Rénovation énergétique d'un bâtiment communal



Enfouissement de lignes électriques



Création d'emplois municipaux



Création de services sur la commune (commerces, maison médicale, etc.)



Restauration du patrimoine communal

### Prochaines étapes

- Instruction et recevabilité du dossier de demande d'autorisation environnementale par la DREAL Grand Est (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) ;
- Enquête publique ;
- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites ;
- Délivrance de l'autorisation environnementale.



155  
salariés

355 000  
personnes alimentées  
(chauffage compris)

450 MW  
parcs en exploitation



Fondée en 2004, JP Energie Environnement (JPee) développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques en France. En juin 2023, JPee a ouvert son capital à la Banque des Territoires à hauteur de 34 %. Liés depuis 2013 par un partenariat de co-investissement, les deux acteurs franchissent ainsi une nouvelle étape afin de soutenir les fortes ambitions de JPee et d'accélérer son activité.

Avec une puissance installée en janvier 2024 de 450 MW (16 parcs éoliens et 64 centrales solaires), JPee est l'une des principales sociétés françaises indépendantes d'énergies renouvelables. JPee porte aussi 233 MW en construction ou prêts à l'être, et détient un portefeuille de projets en développement de plus de 2 GW.

L'entreprise d'origine familiale dirigée par Xavier Nass maille l'Hexagone depuis ses 7 agences (Caen -son siège social-, Paris, Nantes, Bordeaux, Bourges, Lyon et Montpellier). Ses 155 collaborateurs œuvrent au déploiement des EnR au cœur des territoires français, avec expertise, engagement, adaptabilité et réactivité.

L'ambition de JPee : participer à la transformation énergétique grâce aux ressources inépuisables du soleil et du vent, dans une dynamique territoriale participative.

### Contact

**Clémence ANDREU SABATER**  
Cheffe de projet éolien  
[clearence.andreu-sabater@jpee.fr](mailto:clearence.andreu-sabater@jpee.fr)

**JPee - Agence Paris**  
1 bis passage Duhesme  
75018 Paris  
02 31 43 70 00 – [www.jpee.fr](http://www.jpee.fr)